

Amiante

Plomb

DPE

Gaz

Electricité

Termites

Carrez

Copropriété

Avant travaux

www.alliancesudexpertise.com

Relevé Amiante avant Démolition

N° de DOSSIER : **5752-SAS-CPH-CENTRALE-
HYDROELECTRIQUE-SAINT-LIZIER**

Date du repérage :

12/06/2018





Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition (listes C de l'annexe 13-9 du Code de la

Numéro de dossier : **5752-SAS-CPH-CENTRALE-HYDROELECTRIQUE-SAINT-LIZIER**
 Date du repérage : 12/06/2018

Santépublique)

Références réglementaires et normatives

Textes réglementaires	La mission est effectuée en application de l'article L4531-1 du code du travail conjointement aux arrêtés du 22 août 2002, du 12 décembre 2012 et du 26 juin 2013 et conformément aux articles L.271-4 à L.271-6 du code de la construction et de l'habitation et aux articles R.1334-19, R.1334-22, R.1334-23, R.1334-24, R.1334-29-6 et l'annexe 13-9 du Code de la Santé Publique, issues du décret 2011-629 du 3 juin 2011.
Norme(s) utilisée(s)	Norme NF X 46-020 de décembre 2008 : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante

Immeuble bâti visité

Adresse	Rue : Rue du Salat Centrale hydroélectrique Saint-Lizier Tondu Code postal, ville : . 09190 SAINT-LIZIER
Périmètre de repérage : Ensemble des parties de la Centrale hydroélectrique Saint-Lizier Tondu accessible et visible, à l'exclusion de toute partie mécanique (Turbines, Génératrice, Moteur, dégrilleurs etc....)
Fonction principale du bâtiment : Industrie
Année de construction : <1949

Le propriétaire et le donneur d'ordre

Le(s) propriétaire(s) :	Nom et prénom : ... SAS CPH - Représenté par Monsieur DELBREIL Adresse : Z. I du Couserans - 09190 LORP-SENTARAILLE
Le donneur d'ordre	Nom et prénom : ... SAS CPH - Représenté par Monsieur DELBREIL Adresse : Z. I du Couserans - 09190 LORP-SENTARAILLE

Le(s) signataire(s)

	NOM Prénom	Fonction	Organisme certification	Détail de la certification
Opérateur(s) de repérage ayant participé au repérage	CHASSIN Laurent	Opérateur de repérage	I.Cert	Obtention : 20/06/2017 Échéance : 19/06/2022 N° de certification : CPDI3919
Personne(s) signataire(s) autorisant la diffusion du rapport	CHASSIN Laurent	Opérateur de repérage	I.Cert	Obtention : 20/06/2017 Échéance : 19/06/2022 N° de certification : CPDI3919

Raison sociale et nom de l'entreprise : **Sarl Sud Immo Diag**
 Adresse : **37 chemin de Fournaulis, 31170 Tournefeuille** - Numéro SIRET : **505 382 960 00035**

Le rapport de repérage

Date d'émission du rapport de repérage : 26/06/2018, remis au propriétaire le 26/06/2018
Diffusion : le présent rapport de repérage ne peut être reproduit que dans sa totalité, annexes incluses
Pagination : le présent rapport avec les annexes comprises, est constitué de 59 pages

Ce document comporte des photos et un code de couleur : **Rouge : matériau contenant de l'amiante**
Bleu : matériau ne contenant pas d'amiante.

Sommaire

- 1 Les conclusions**
- 2 Le(s) laboratoire(s) d'analyses**
- 3 La mission de repérage**
 - 3.1 L'objet de la mission
 - 3.2 Le cadre de la mission
 - 3.2.1 L'intitulé de la mission
 - 3.2.2 Le cadre réglementaire de la mission
 - 3.2.3 L'objectif de la mission
 - 3.2.4 Le programme de repérage de la mission réglementaire.
 - 3.2.5 Programme de repérage complémentaire (le cas échéant)
 - 3.2.6 Le périmètre de repérage effectif
- 4 Conditions de réalisation du repérage**
 - 4.1 Bilan de l'analyse documentaire
 - 4.2 Date d'exécution des visites du repérage in situ
 - 4.3 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur
 - 4.4 Plan et procédures de prélèvements
- 5 Résultats détaillés du repérage**
 - 5.1 Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante, états de conservation, conséquences réglementaires (fiche de cotation)
 - 5.2 Liste des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante, mais n'en contenant pas après analyse
 - 5.3 Liste des matériaux ou produits, n'ayant pas fait l'objet d'analyse laboratoire, ne contenant pas d'amiante mentionnés pour éclaircissement
- 6 Signatures**
- 7 Annexes**

1. – Les conclusions

1.1. Dans le cadre de mission décrit à l'article 3.2, il a été repéré :

- des matériaux et produits contenant de l'amiante après analyse en laboratoire :

ZPO-018 : Colle blanche de faïence mural + faïence soubassement évier (1er étage - Salle d'eau)

- des matériaux et produits ayant fait l'objet d'analyse, ne contenant pas d'amiante :

- **ZPSO-001** :Mastic blanc de vitre sur vitrage porte entrée central (Rez-de-chaussée - Salle Machine)
- **ZPSO-002** :Enduit extérieur sur mur de façades (Extérieur - Murs de façades)
- **ZPSO-003** :Enduit plâtre mural de couleur blanc (Rez-de-chaussée - Salle Machine)
- **ZPSO-004** :Mastic de fenêtre peint de couleur blanc/gris (ensemble des fenêtres de la salle machine+ Générateur n°1 et n°2, Dégrilleur n°1 et n°2) (Rez-de-chaussée - Générateur n°1)
- **ZPSO-005** :Enduit plâtreux mural peint en blanc (Rez-de-chaussée - Bureau)
- **ZPSO-006** :Peinture + plâtre peint de couleur beige sur murs en béton (Rez-de-chaussée - Générateur n°2)
- **ZPSO-007** :Colle blanche de carrelage sur tablette escalier menant au R+1 (Rez-de-chaussée/1er étage - Escalier menant au R+1)
- **ZPSO-008** :Joint de couleur blanc de carrelage sur tablette d'escalier menant au R+1 (Rez-de-chaussée/1er étage - Escalier menant au R+1)

- **ZPSO-008** :Crépi intérieur beige sur soubassement murs (1er étage - Ancienne Cuisine)
- **ZPSO-009** :Plâtre mural peint de couleur blanche (1er étage - Ancienne Cuisine ; 1er étage - Reserve n°1 ; 1er étage - Reserve n°2)
- **ZPSO-011** :Mastic de fenêtre peint de couleur bleu/gris (1er étage - Ancienne Cuisine ; 1er étage - Reserve n°1 ; 1er étage - Reserve n°2)
- **ZPSO-012** :Colle type néoprène de couleur jaune sous linoléum (1er étage - Ancienne Cuisine)
- **ZPSO-013** :Colle grise de faïence mural de couleur marron clair + faïence évier (1er étage - Ancienne Cuisine)
- **ZPSO-014** :Colle blanche de faïence sur table (1er étage - Ancienne Cuisine)
- **ZPSO-015** :Peinture décorative de type gouttelette peint en blanc (1er étage - Reserve n°2)
- **ZPSO-016** :Peinture murale de couleur orange (1er étage - Salle d'eau)
- **ZPSO-017** :Enduit plâtre mural pur (1er étage - Salle d'eau)
- **ZPSO-019** :Ecran de sous toiture de type revêtement bitumineux (Toiture - Toiture vu de l'extérieur)
- **ZPSO-020** :Revêtement bitumineux de type PAXALU entreposé sur une fenêtre (Rez-de-chaussée - Salle Machine)

1.2. Dans le cadre de mission décrit à l'article 3.2 les locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante :

Localisation	Parties du local	Raison
Néant	-	

2. – Le(s) laboratoire(s) d'analyses

Raison sociale et nom de l'entreprise : ... EUROFINS

Adresse : 4 chemin des Maures 33170 - GRADIGNAN

Numéro de l'accréditation Cofrac : 1-5840 et 795 147 487 00032

3. – La mission de repérage

3.1 L'objet de la mission

Dans le cadre de la démolition de l'immeuble bâti, ou de la partie d'immeuble bâti, décrit en page de couverture du présent rapport, la mission consiste à repérer dans cet immeuble, ou partie d'immeuble, les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

3.2 Le cadre de la mission

3.2.1 L'intitulé de la mission

« Rapport de mission de repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante avant démolition ».

3.2.2 Le cadre réglementaire de la mission

L'article R. 1334-19 du code de la construction et de l'habitation prévoit que « Les propriétaires des immeubles bâtis mentionnés à l'article R. 1334-14 font réaliser, préalablement à la démolition de ces immeubles, un repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante ».

Conjointement, l'article L4531-1 du code du travail prévoit au titre de l'évaluation des risques que le maître d'ouvrage, doit réaliser un repérage de tout agent cancérigène portant sur les matériaux susceptibles d'en contenir et qui doivent faire l'objet de travaux. Cette mission est soumise aux obligations relatives aux activités et interventions sur des matériaux ou appareils susceptibles de libérer des fibres d'amiante (articles R 4412-97 à 113 et R 4412-139 et suivants du code du travail)

La mission, s'inscrivant dans ce cadre, se veut conformer aux textes réglementaires de référence mentionnés en page de couverture du présent rapport.

3.2.3 L'objectif de la mission

« Le repérage a pour objectif d'identifier et de localiser tous les matériaux et produits contenant de l'amiante dans l'immeuble à démolir. »

Des listes de matériaux pouvant contenir de l'amiante sont définies de façon non exhaustive dans l'annexe 13-9 du Code de la santé publique est l'annexe 13.9 (liste C) et par la norme NFX 46-020.

3.2.4 Le programme de repérage de la mission réglementaire

Le programme de repérage est défini par la liste C de l'Annexe 13.9 du Code de la santé publique et l'annexe A de la norme NF X 46-020 de décembre 2008

Extrait de l'annexe A 13.9 (liste C) du Code de la santé publique modifié (liste non exhaustive)

Composant de la construction	Partie du composant à vérifier ou à sonder
1. Toiture et étanchéité	
Plaques ondulées	Plaques en fibres-ciment
Ardoises	Ardoises composites
	Ardoises fibres-ciment
Eléments ponctuels	Conduits de cheminée
	Conduits de ventilation
	Conduits d'évacuation d'eau
Revêtements bitumineux d'étanchéité	Bardeaux d'asphalte
	Bardeaux bitume ("shingle")
	Pare-vapeur
	Revêtements
Accessoires de toitures	Colles
	Rivets
	Faîtages
	Closoirs
2. Façades	
Panneaux sandwichs	Plaques
	Joints d'assemblage
	Tresses
Bardages	Plaques fibres-ciment
	Bacs fibres-ciment
	Ardoises fibres-ciment
	Isolants sous bardages
Appuis de fenêtres	Eléments fibres-ciment
3. Parois verticales intérieures et enduits	
Murs et cloisons	Flocages
	Enduits projetés
	Revêtements durs (plaques planes fibres-ciment)
	Joints de dilatation

Poteaux (périphériques et intérieurs)	Flocages
	Enduits projetés
	Joints de dilatation
	Entourage de poteaux (carton)
	Entourage de poteaux (fibres-ciment)
	Entourage de poteaux (matériau sandwich)
	Entourage de poteaux (carton plâtre)
Cloisons légères ou préfabriquées	Peintures intumescentes
	Panneaux de cloisons
	Jonctions entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons (tresses)
	Jonctions entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons (carton)
Gaines et coffres verticaux	Jonctions entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons (fibres-ciment)
	Flocages
	Enduits projetés coupe-feu
	Enduits lissés coupe-feu
	Enduits talochés coupe-feu
Portes coupe-feu, portes pare-flammes	Panneaux
	Vantaux
	Joints
4. Plafonds et faux-plafonds	
Plafonds	Flocages
	Enduits projetés
	Panneaux collés ou vissés
	Coffrages perdus (carton-amiante)
	Coffrages perdus (fibres-ciment)
Poutres et charpentes (périphériques et intérieurs)	Coffrages perdus (composites)
	Flocages
	Enduits projetés
	Peintures intumescentes
Interfaces entre structures	Rebouchage de trémies
	Jonctions avec la façade
	Calfeutrements
Gaines et coffres horizontaux	Joints de dilatation
	Flocages
	Enduits projetés
	Panneaux
Faux-plafonds	Jonction entre panneaux
	Panneaux
	Plaques
5. Revêtements de sol et de murs	
Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement)	Dalles plastiques
	Colles bitumineuses
	Revêtement plastique avec sous-couche
	Chape maigre
	Calfeutrement des passages de conduits
Revêtements de murs	Revêtement bitumineux des fondations
	Sous-couche des tissus muraux
	Revêtements durs (plaques de menuiseries)
	Revêtements durs (fibres-ciment)
	Colles des carrelages
6. Conduits, canalisations et équipements	
Conduits de fluides (air, eaux, autres fluides)	Calorifugeages
	Enveloppes de calorifuges
	Conduits fibres-ciment
Conduits de vapeur, fumée, échappement	Conduits fibres-ciment
	Joints entre éléments
	Mastics
	Tresses
Clapets / volets coupe-feu	Manchons
	Clapets coupe-feu
	Volets coupe-feu
Vide-ordures	Rebouchage
	Conduit fibres-ciment
7. Ascenseurs et monte-charge	
Portes et cloisons palières	Portes palières
	Cloisons palières
Trémie	Flocages
	Bourres
	Jonction murs / plancher
	Joints mousse
Machinerie	Flocages
	Bourres
	Jonction murs / plancher
	Joints mousse
8. Equipements divers	
Chaudières, tuyauteries, étuves, groupes électrogènes, convecteurs et radiateurs, aérothermes...	Bourres
	Tresses
	Joints
	Calorifugeages
	Peintures anti-condensation
	Plaques isolantes internes
	Plaques isolantes externes

	Tissu amiante
9. Installations industrielles	
Fours, étuves, tuyauteries...	Bourres
	Tresses
	Joints
	Calorifugeages
	Peintures anti-condensation
	Plaques isolantes
	Tissu amiante
	Freins
	Embrayages
10. Coffrages perdus	
Coffrages et fonds de coffrages perdus	Eléments fibres-ciment

Extrait de l'annexe A de la norme NF X 46-020 de décembre 2008 (liste non exhaustive)

1-Toiture, terrasse et étanchéité	Plaques ondulées et planes
	Ardoises
	Eléments ponctuels
	Eléments de sous-toiture
	Bardeaux bitumé (type Shingle)
	Complexe d'étanchéité pour toiture
2-Parois verticales extérieures	Panneaux sandwichs
	Bardages
	Bardages métalliques à simple ou double peau
	Isolants sous bardage
	Mur et cloisons « en dur »
3-Parois verticales intérieures	Mur et cloisons « en dur »
	Poteaux (périphériques et intérieurs)
	Cloisons légères ou préfabriquées
	Gaines et coffres verticaux
	Portes coupe-feu / pare-flamme
	Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme
4-Plafonds et faux plafonds	Plafonds
	Poutres et charpentes (périphériques et intérieurs)
	Interfaces entre structures
	Gaines et coffres horizontaux
	Faux-plafonds
	Suspentes et contrevents
5-Planchers et planchers techniques	Revêtements de sol
	Planchers
6-Conduits, canalisations et accessoires intérieurs et extérieurs	Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, autres fluides)
	Conduits de vapeur, fumée, échappement
	Câbles électriques
	Clapets / volets coupe-feu
	Vide-ordures
7-Ascenseurs et monte-charges	Portes intérieures et extérieures de l'ascenseur et portes palières de l'étage
	Machinerie
	Trémie et Machinerie
8-Équipements divers et accessoires	Chaudières
	Tuyauteries
	Etuves
	Groupes électrogènes
	Convecteurs et radiateurs
	Aérothermes
	Installations autres
9-Installations industrielles	Fours
	Etuves Industrielles
	Tuyauteries Industrielles
	Racks
	Autres Industrielles
10-Voies et Réseaux divers	Conduits
	Revêtement routier

3.2.5 Le périmètre de repérage effectif

Il s'agit de l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités.

Descriptif des pièces visitées

Sous-sol - Salle Turbine
Sous-sol/Rez-de-chaussée - Escalier menant au RDC
Rez-de-chaussée - Salle Machine
Rez-de-chaussée - Générateur n°1
Rez-de-chaussée - Dégrilleur n°1
Rez-de-chaussée - Générateur n°2
Rez-de-chaussée - Bureau
Rez-de-chaussée - Dégrilleur n°2
Rez-de-chaussée/1er étage - Escalier menant au R+1

1er étage - Ancienne Cuisine
1er étage - Reserve n°1
1er étage - Reserve n°2
1er étage - Salle d'eau
1er étage - Placard Cumulus
1er étage/2ème étage - Escalier menant aux combles
2ème étage - Combles
Extérieur - Murs de façades
Toiture - Toiture vu de l'extérieur

4. – Conditions de réalisation du repérage

4.1 Bilan de l'analyse documentaire

Documents demandés	Documents remis
Dossier technique	Non
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	Non
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	Explication générale donné de vive voix
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	Non
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	Non

Observations :

Un croquis de la salle machine nous a été donné le jour de la visite.

Le repérage amiante avant démolition est réalisé en milieu occupé ou exploité, et dont la surface à diagnostiquer est encombrée par des éléments masquant. De plus la luminosité est inférieure à 200 lux dans la majorité des cellules. Ces conditions ne permettent pas d'obtenir un repérage exhaustif.

La représentativité de l'échantillonnage est difficilement exhaustive en raison notamment de la présence de revêtements homogènes en surface, masquant une hétérogénéité de matériaux en couches inférieures ou primaires.

A ce titre, il n'est pas à exclure la possibilité de découverte ultérieure d'autres matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante après l'intervention de l'opérateur de repérage.

4.2 Date d'exécution des visites du repérage in situ

Date de la commande : 12/06/2018

Date(s) de visite de l'ensemble des locaux : 12/06/2018

Heure d'arrivée : 11 h 44

Durée du repérage : 05 h 00

4.3 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur

La mission de repérage s'est déroulée conformément aux prescriptions de la norme NF X 46-020, révision de décembre 2008.

4.4 Plan et procédures de prélèvements

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

5. – Résultats détaillés du repérage

5.1 Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante, états de conservation, conséquences réglementaires (fiche de cotation)

Matériaux ou produits contenant de l'amiante

Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Etat de conservation** et préconisations*	Photo
1er étage - Salle d'eau	<p><u>Identifiant</u> : ZPSO-018 <u>Prélèvement</u> : P018 <u>Description</u> : Colle blanche de faïence mural + faïence soubassement évier <u>Composant de la construction</u> : 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder</u> : Colles <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP</u> : C</p>	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	-	

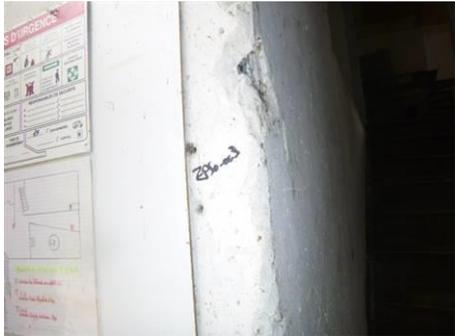
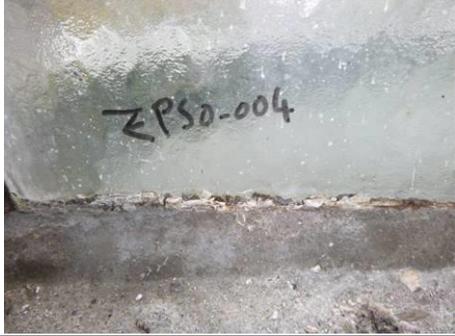
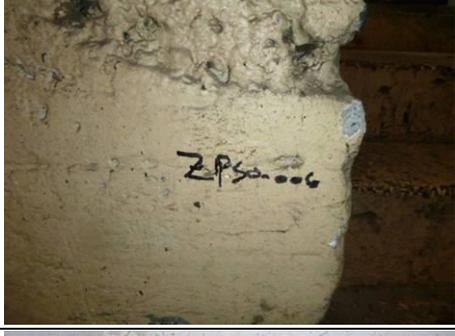
* Un détail des conséquences réglementaires et recommandations est fournis en annexe 7.4 de ce présent rapport
 ** détails fournis en annexe 7.3 de ce présent rapport

:

5.2 Liste des matériaux ne contenant pas d'amiante après analyse

Listes des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante après analyse :

Localisation	Identifiant + Description	Photo
Rez-de-chaussée - Salle Machine	<p><u>Identifiant</u> : ZPSO-001 <u>Prélèvement</u> : P001 <u>Description</u> : Mastic blanc de vitre sur vitrage porte entrée centrale <u>Composant de la construction</u> : 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich <u>Partie à sonder</u> : Mastic <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP</u> : C</p>	
Extérieur - Murs de façades	<p><u>Identifiant</u> : ZPSO-002 <u>Prélèvement</u> : P002 <u>Description</u> : Enduit extérieur sur mur de façades <u>Composant de la construction</u> : 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades lourdes y compris poteaux <u>Partie à sonder</u> : Enduit extérieur (projeté, lissé ou taloché) <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP</u> : C</p>	

Localisation	Identifiant + Description	Photo
Rez-de-chaussée - Salle Machine	<p><u>Identifiant</u> : ZPSO-003 <u>Prélèvement</u> : P003 <u>Description</u> : Enduit plâtre mural de couleur blanc <u>Composant de la construction</u> : 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder</u> : Enduit à base de plâtre projeté <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP</u> : C</p>	
Rez-de-chaussée - Générateur n°1	<p><u>Identifiant</u> : ZPSO-004 <u>Prélèvement</u> : P004 <u>Description</u> : Mastic de fenêtre peint de couleur blanc/gris (ensemble des fenêtres de la salle machine+ Générateur n°1 et n°2, Dégrilleur n°1 et n°2) <u>Composant de la construction</u> : 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich <u>Partie à sonder</u> : Mastic <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP</u> : C</p>	
Rez-de-chaussée - Bureau	<p><u>Identifiant</u> : ZPSO-005 <u>Prélèvement</u> : P005 <u>Description</u> : Enduit plâtreux mural peint en blanc <u>Composant de la construction</u> : 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder</u> : Enduit à base de plâtre projeté <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP</u> : C</p>	
Rez-de-chaussée - Générateur n°2	<p><u>Identifiant</u> : ZPSO-006 <u>Prélèvement</u> : P006 <u>Description</u> : Peinture + plâtre peint de couleur beige sur murs en béton <u>Composant de la construction</u> : 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres <u>Partie à sonder</u> : Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP</u> : C</p>	
Rez-de-chaussée/1er étage - Escalier menant au R+1	<p><u>Identifiant</u> : ZPSO-007 <u>Prélèvement</u> : P007 <u>Description</u> : Colle blanche de carrelage sur tablette escalier menant au R+1 <u>Composant de la construction</u> : 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols <u>Partie à sonder</u> : Colle de carrelage <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP</u> : C</p>	

Localisation	Identifiant + Description	Photo
	<p><u>Identifiant</u> : ZPSO-008 <u>Prélèvement</u> : P008 <u>Description</u> : Joint de couleur blanc de carrelage sur tablette d'escalier menant au R+1 <u>Composant de la construction</u> : 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols <u>Partie à sonder</u> : Joint de carrelage <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP</u> : C</p>	
1er étage - Ancienne Cuisine	<p><u>Identifiant</u> : ZPSO-009 <u>Prélèvement</u> : P009 <u>Description</u> : Crépi intérieur beige sur soubassement murs <u>Composant de la construction</u> : 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder</u> : Enduit à base de plâtre projeté <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP</u> : C</p>	
1er étage - Ancienne Cuisine ; 1er étage - Reserve n°1 ; 1er étage - Reserve n°2	<p><u>Identifiant</u> : ZPSO-010 <u>Prélèvement</u> : P010 <u>Description</u> : Plâtre mural peint de couleur blanche <u>Composant de la construction</u> : 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder</u> : Enduit à base de plâtre projeté <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP</u> : C</p>	
	<p><u>Identifiant</u> : ZPSO-011 <u>Prélèvement</u> : P011 <u>Description</u> : Mastic de fenêtre peint de couleur bleu/gris <u>Composant de la construction</u> : 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich <u>Partie à sonder</u> : Mastic <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP</u> : C</p>	
1er étage - Ancienne Cuisine	<p><u>Identifiant</u> : ZPSO-012 <u>Prélèvement</u> : P012 <u>Description</u> : Collée type néoprène de couleur jaune sous linoléum <u>Composant de la construction</u> : 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols <u>Partie à sonder</u> : Colle non bitumineuse <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP</u> : C</p>	

Localisation	Identifiant + Description	Photo
1er étage - Ancienne Cuisine	<p><u>Identifiant</u> : ZPSO-013 <u>Prélèvement</u> : P013 <u>Description</u> : Colle grise de faïence mural de couleur marron clair + faïence évier <u>Composant de la construction</u> : 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder</u> : Colles <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP</u> : C</p>	
1er étage - Ancienne Cuisine	<p><u>Identifiant</u> : ZPSO-014 <u>Prélèvement</u> : P014 <u>Description</u> : Colle blanche de faïence sur table <u>Composant de la construction</u> : 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder</u> : Colles <u>Liste selon annexe.13-9 du CSP</u> : C</p>	
1er étage - Reserve n°2	<p><u>Identifiant</u> : ZPSO-015 <u>Prélèvement</u> : P015 <u>Description</u> : Peinture décorative de type gouttelette peint en blanc <u>Composant de la construction</u> : 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder</u> : Peinture</p>	
1er étage - Salle d'eau	<p><u>Identifiant</u> : ZPSO-016 <u>Prélèvement</u> : P016 <u>Description</u> : Peinture mural de couleur orange <u>Composant de la construction</u> : 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder</u> : Peinture</p>	

Localisation	Identifiant + Description	Photo
1er étage - Salle d'eau	<p>Identifiant : ZPSO-017 Prélèvement : P017 Description : Enduit plâtre mural pur Composant de la construction : 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés Partie à sonder : Enduit à base de plâtre projeté Liste selon annexe.13-9 du CSP : C</p>	
Toiture - Toiture vu de l'extérieur	<p>Identifiant : ZPSO-019 Prélèvement : P019 Description : Ecran de sous toiture de type revêtement bitumineux Composant de la construction : 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds Partie à sonder : Revêtement bitumineux Liste selon annexe.13-9 du CSP : C</p>	
Rez-de-chaussée - Salle Machine	<p>Identifiant : ZPSO-020 Prélèvement : P020 Description : Revêtement bitumineux de type PAXALU entreposé sur une fenêtre Composant de la construction : 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures Partie à sonder : Revêtement bitumineux Liste selon annexe.13-9 du CSP : C</p>	

5.3 Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante sur justificatif

Localisation	Identifiant + Description
Néant	-

6. – Signatures

Nota :

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par I. Cert pour le domaine : « Amiante »
Certification N° : CPDI3919 valide jusqu'au : 19/06/2022



Fait à Tournefeuille, le 26/06/2018

Par : CHASSIN Laurent



ANNEXES

Au rapport de mission de repérage n° 5752-SAS-CPH-CENTRALE-HYDROELECTRIQUE-SAINT-LIZIER

Informations conformes à l'annexe III de l'arrêté du 12 décembre 2012

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires) et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés, notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes.

Renseignez-vous auprès de votre mairie ou de votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous, consultez la base de données « déchets » gérée par l'ADEME, directement accessible sur le site internet www.sinoe.org.

Sommaire des annexes

7 Annexes

7.1 Schéma de repérage

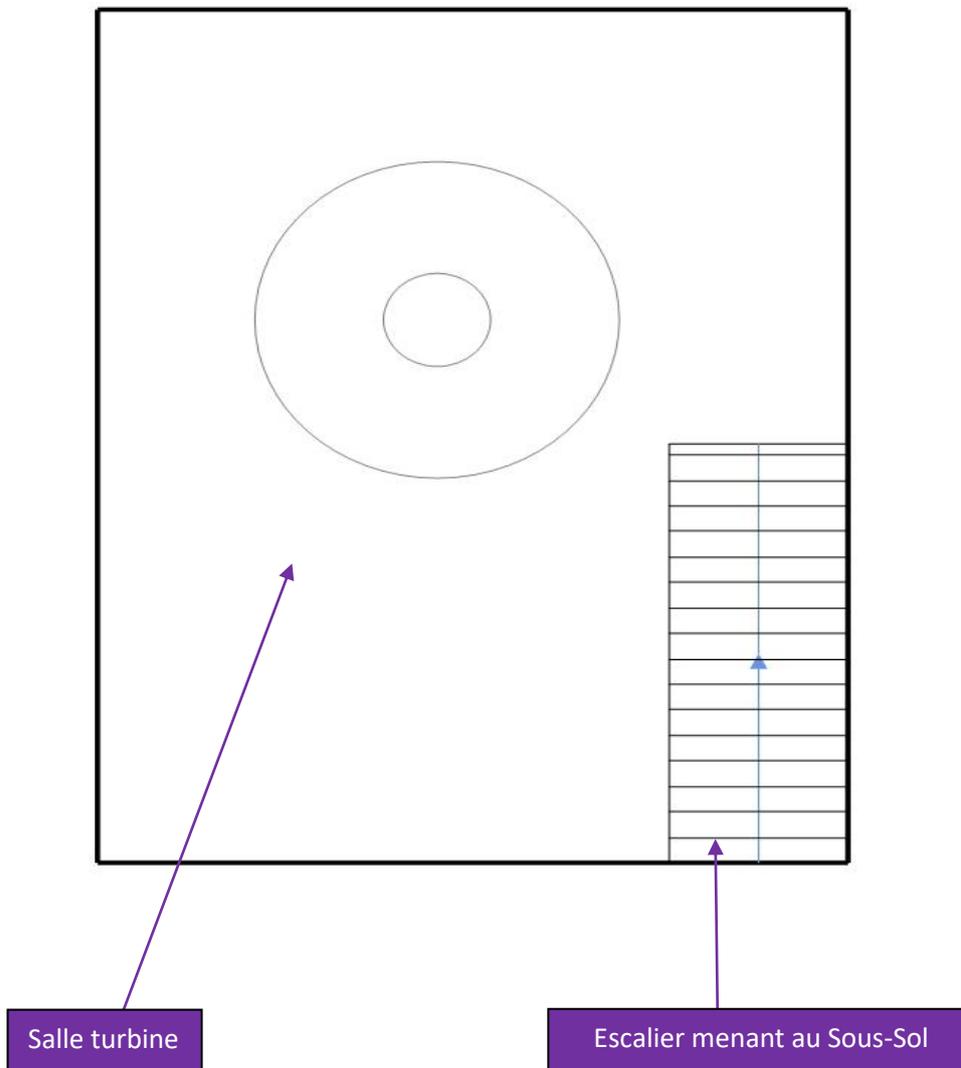
7.2 Rapports d'essais

7.3 Grilles réglementaires d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante

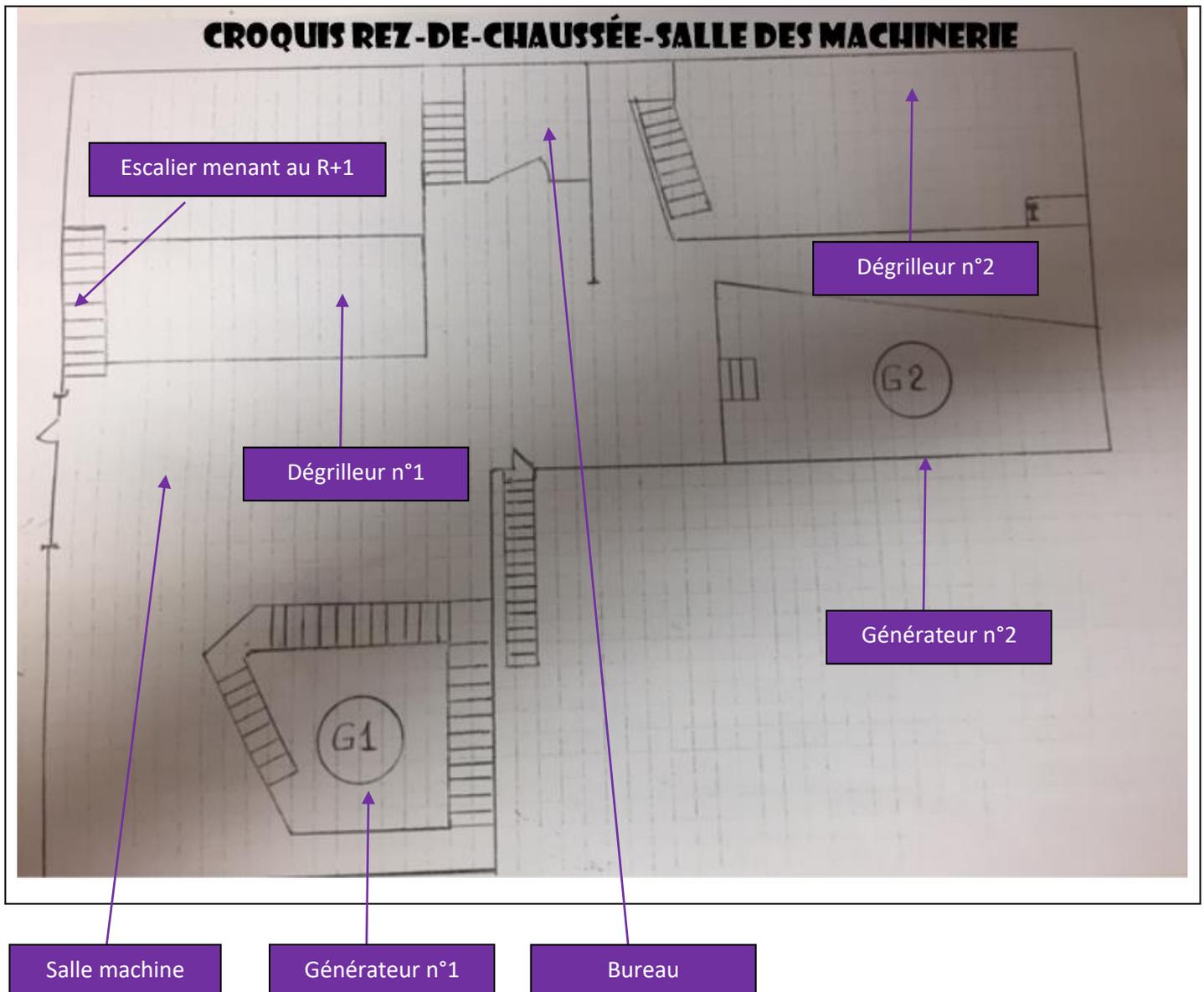
7.4 Conséquences réglementaires et recommandations

7.1 - Annexe - Schéma de situation

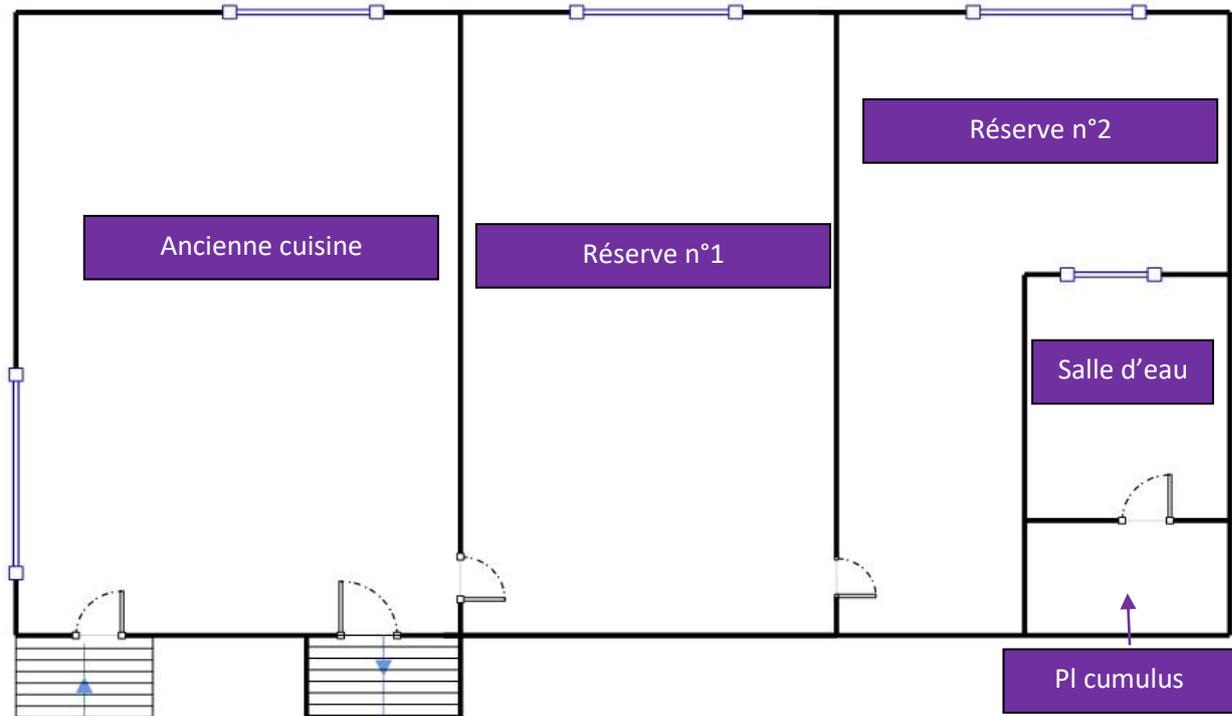
CROQUIS SOUS-SOL- CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE SAINT-LIZIER TONDUT



CROQUIS SOUS-SOL- CENTRALE HYDROÉ

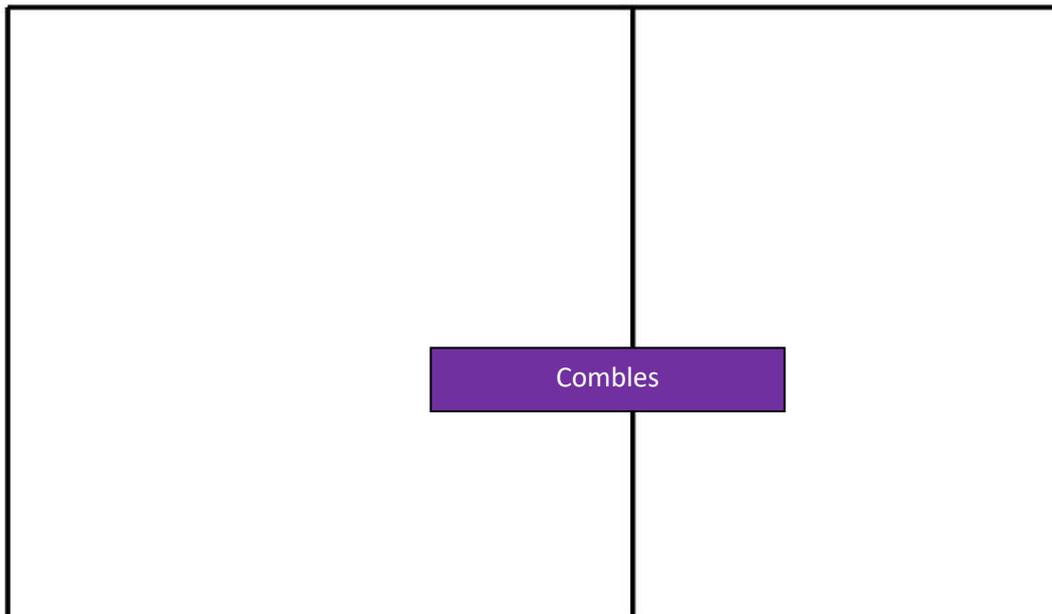


CROQUIS 1ER ÉTAGE-APPARTEMENT-DE-FONCTION



CROQUIS 3

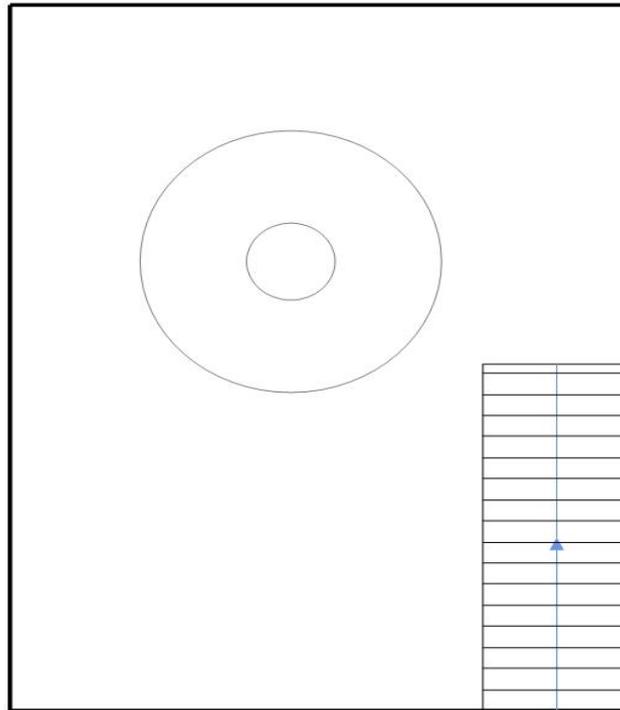
CROQUIS 2ÈME ÉTAGE-COMBLES



CROQUIS 4

LOCALISATION DES PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE – SOUS-SOL

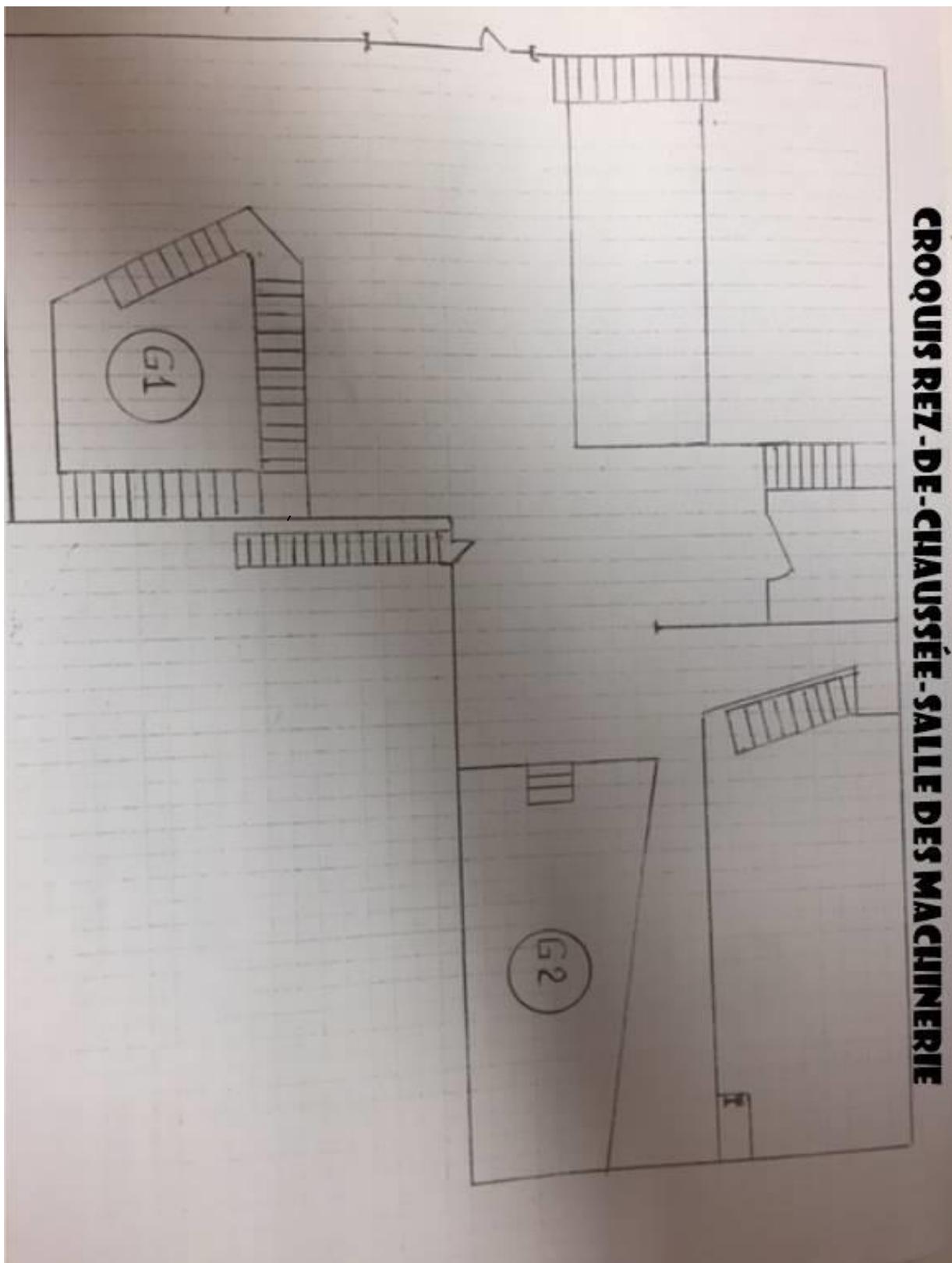
CROQUIS SOUS-SOL - CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE SAINT-LIZIER TONDUT



NEANT

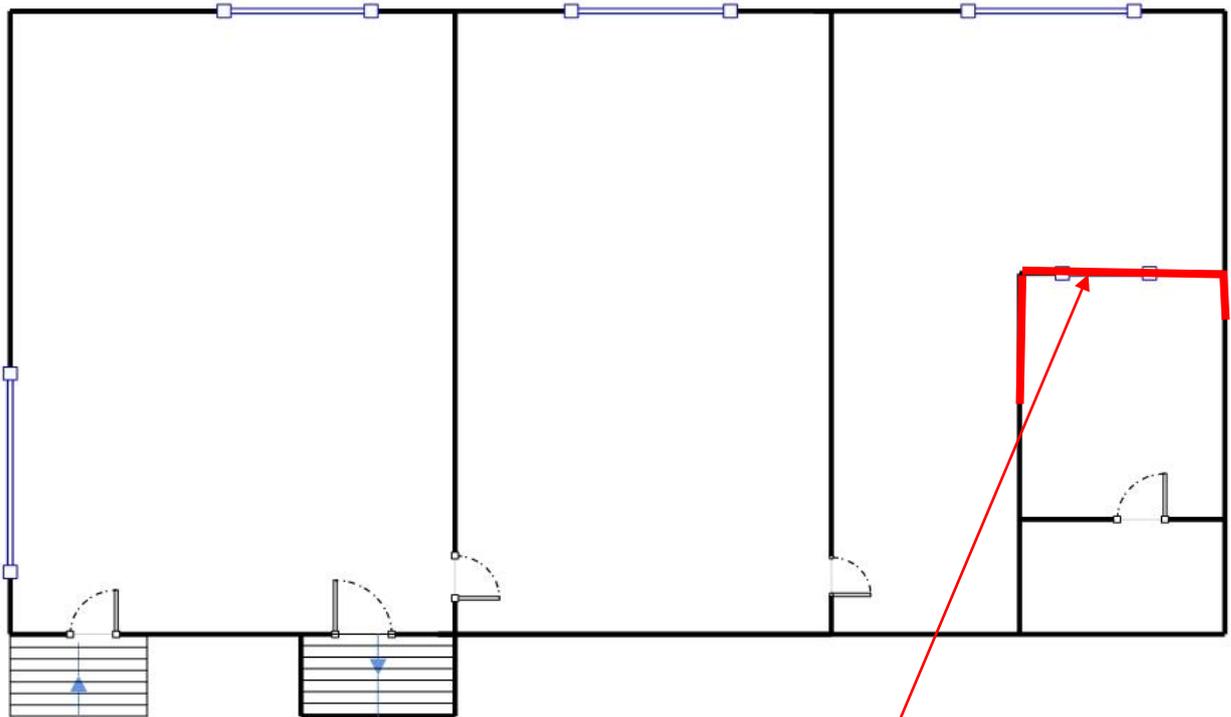
CROQUIS SOUS-SOL - CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE

LOCALISATION DES PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE – REZA DE CHAUSSEE



NEANT

CROQUIS 1ER ÉTAGE-APPARTEMENT-DE-FONCTION



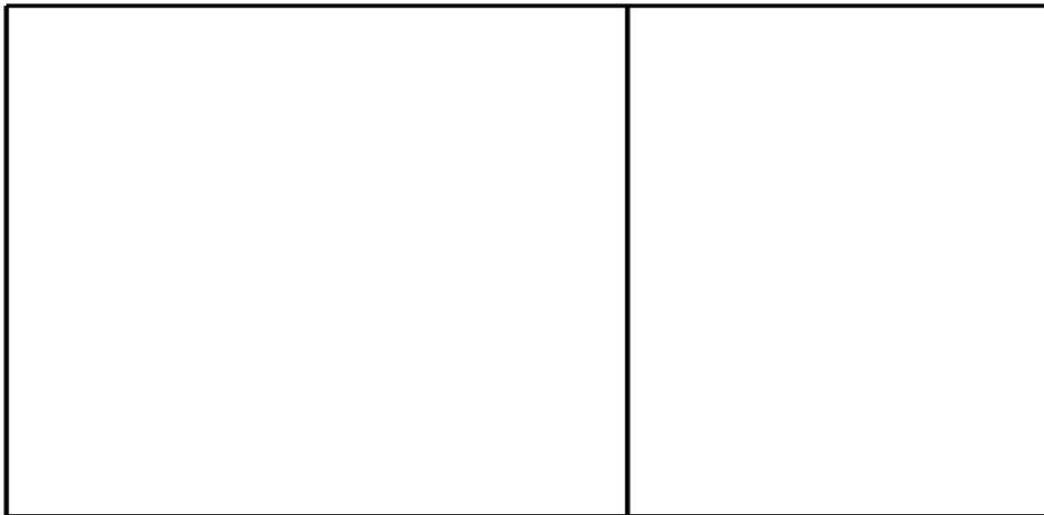
**ZPO-018 : Colle blanche de faïence mural +
faïence soubassement évier amianté
après analyse laboratoire
(1er étage - Salle d'eau)**



CROQUIS 3

LOCALISATION DES PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE – COMBLES

CROQUIS 2ÈME ÉTAGE-COMBLES

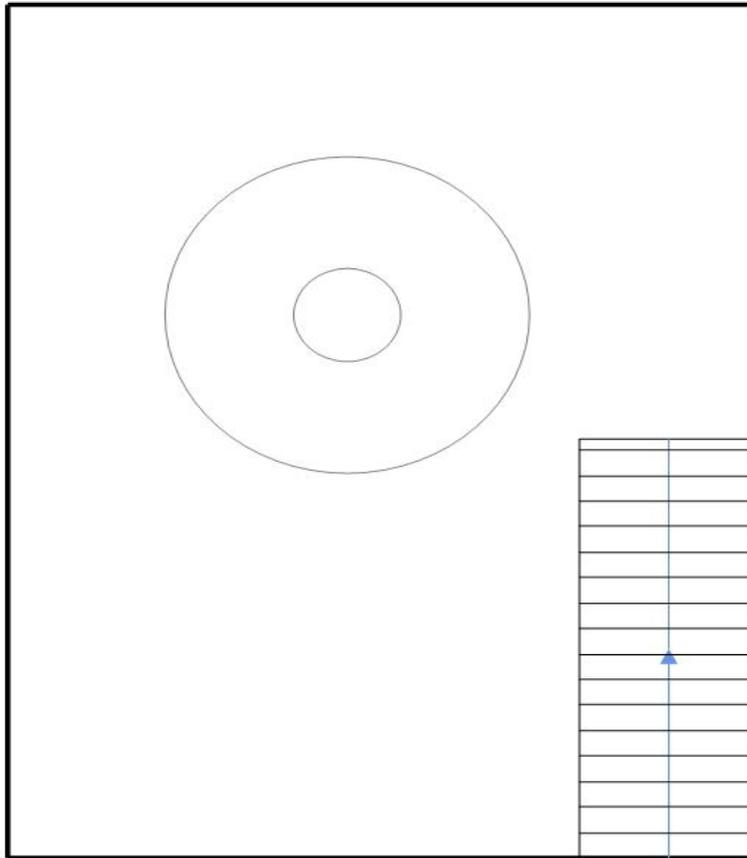


NEANT

CROQUIS 4

EMPLACEMENT DES PRELEVEMENTS – SOUS-SOL

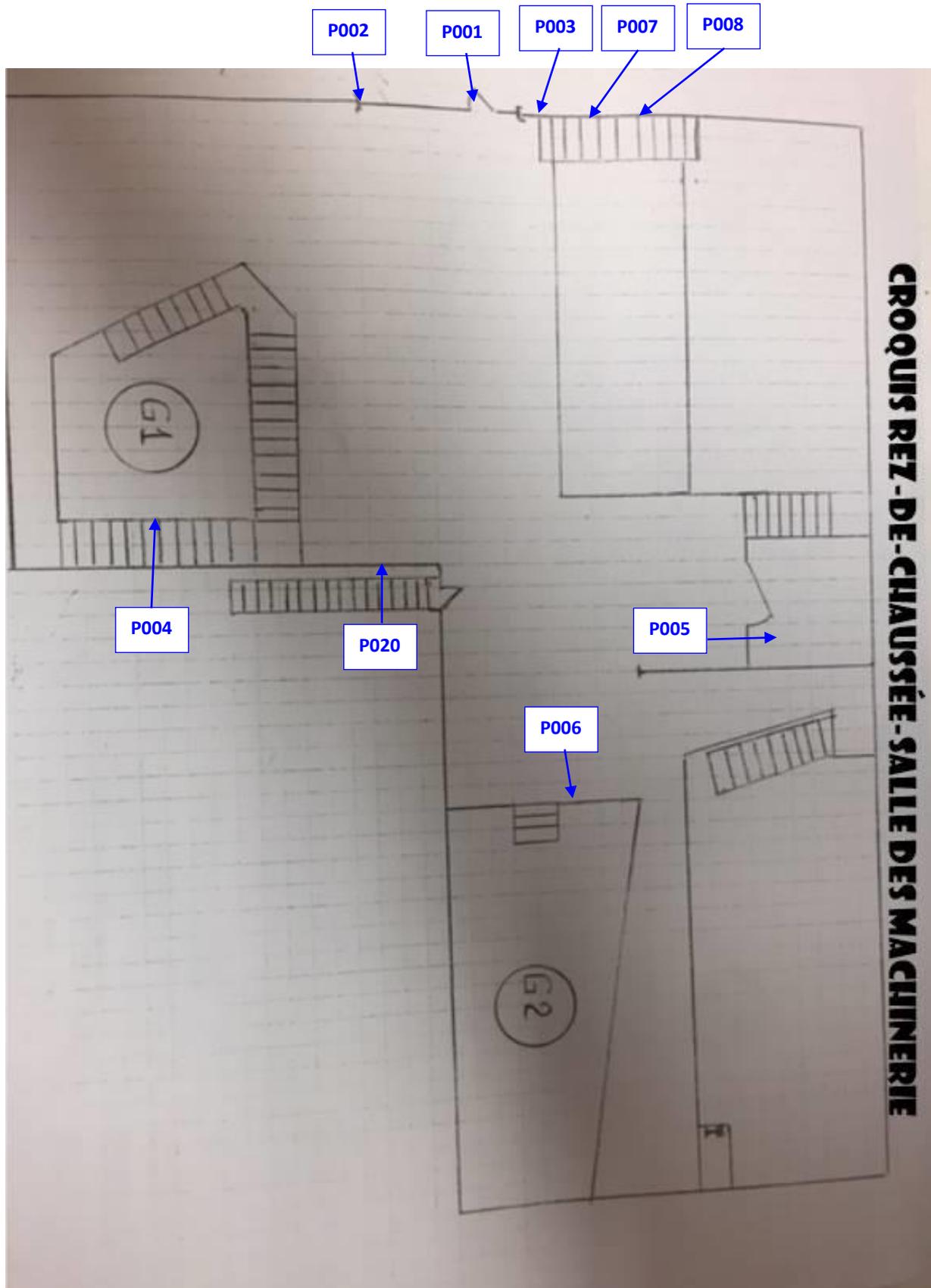
CROQUIS SOUS-SOL - CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE SAINT-LIZIER TONDUT



NEANT

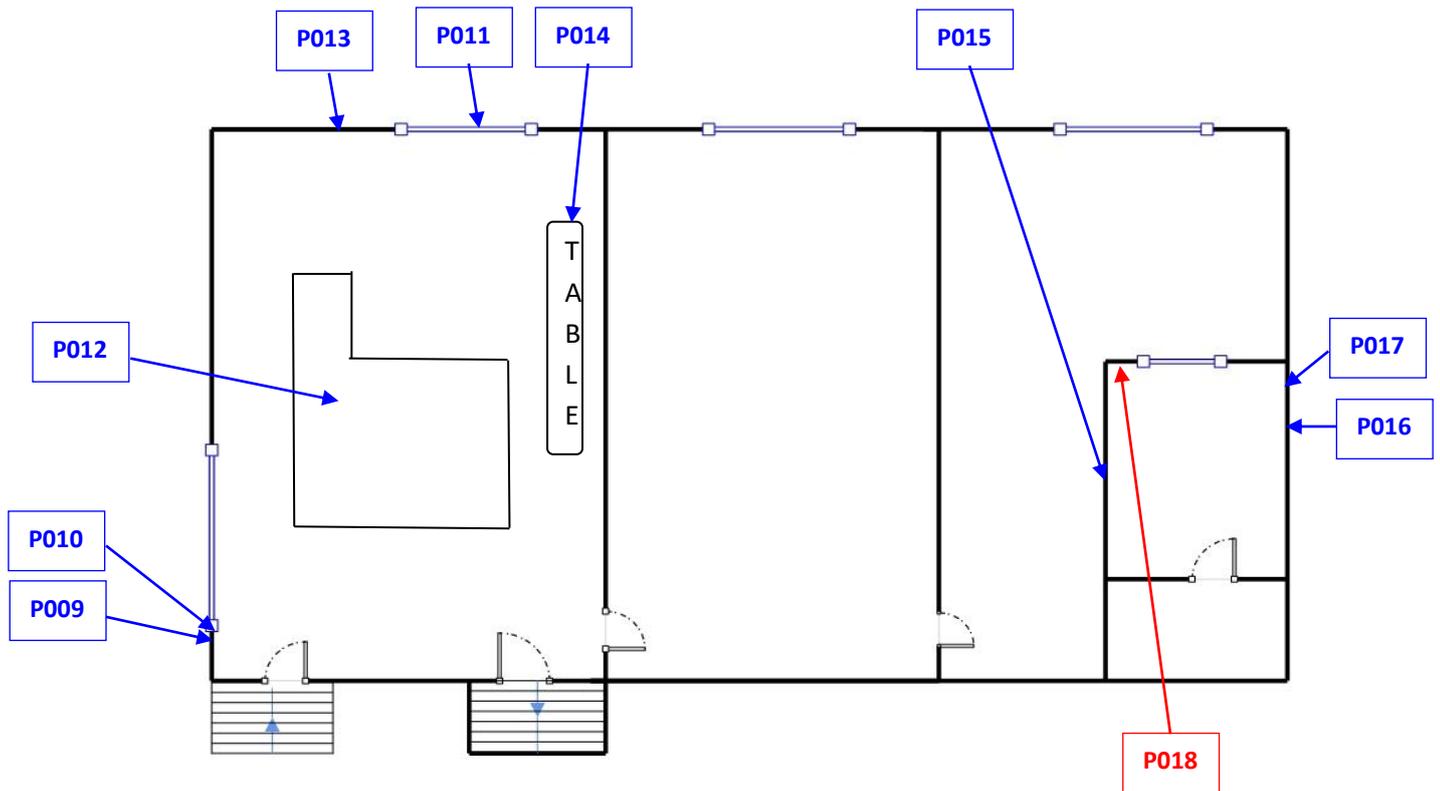
CROQUIS SOUS-SOL - CENTRALE HYDROÉ

EMPLACEMENT DES PRELEVEMENTS – REZ-DE-CHAUSSEE



EMPLACEMENT DES PRELEVEMENTS – 1ER ETAGE

CROQUIS 1ER ÉTAGE-APPARTEMENT-DE-FONCTION

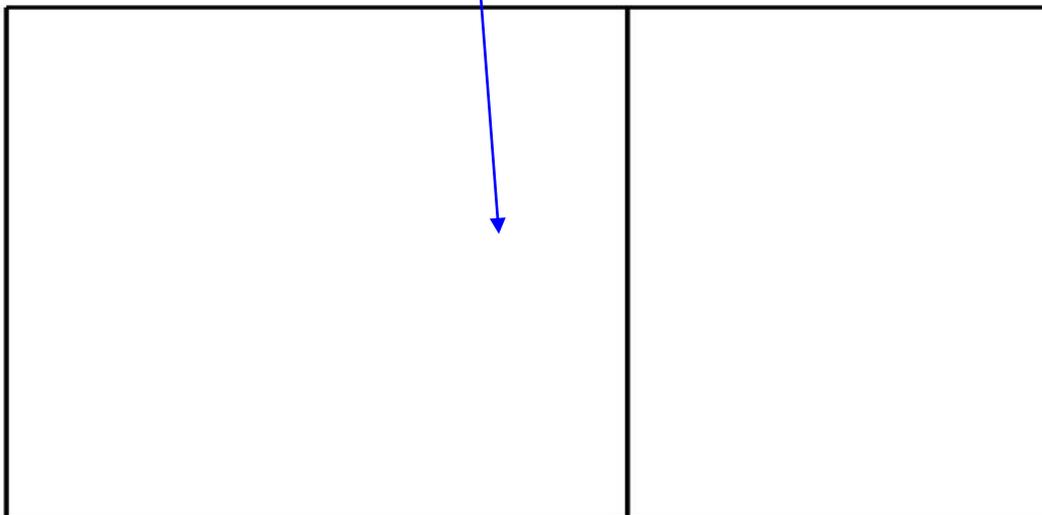


CROQUIS 3

EMPLACEMENT DES PRELEVEMENTS – COMBLES

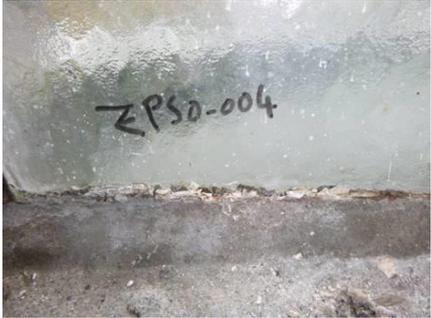
CROQUIS 2ÈME ÉTAGE-COMBLES

P019



CROQUIS 4

Photos

	<p>Photo n° PA001 Localisation : Rez-de-chaussée - Salle Machine Ouvrage : 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich Partie d'ouvrage : Mastic Description : Mastic blanc de vitre sur vitrage porte entrée central</p>
	<p>Photo n° PA002 Localisation : Extérieur - Murs de façades Ouvrage : 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades lourdes y compris poteaux Partie d'ouvrage : Enduit extérieur (projeté, lissé ou taloché) Description : Enduit extérieur sur mur de façades</p>
	<p>Photo n° PA003 Localisation : Rez-de-chaussée - Salle Machine Ouvrage : 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés Partie d'ouvrage : Enduit à base de plâtre projeté Description : Enduit plâtre mural de couleur blanc</p>
	<p>Photo n° PA004 Localisation : Rez-de-chaussée - Générateur n°1 Ouvrage : 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich Partie d'ouvrage : Mastic Description : Mastic de fenêtre peint de couleur blanc/gris (ensemble des fenêtres de la salle machine+ Générateur n°1 et n°2, Dégrilleur n°1 et n°2)</p>
	<p>Photo n° PA005 Localisation : Rez-de-chaussée - Bureau Ouvrage : 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés Partie d'ouvrage : Enduit à base de plâtre projeté Description : Enduit plâtreux mural peint en blanc</p>

	<p>Photo n° PA006 Localisation : Rez-de-chaussée - Générateur n°2 Ouvrage : 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres Partie d'ouvrage : Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) Description : Peinture + plâtre peint de couleur beige sur murs en béton</p>
	<p>Photo n° PA007 Localisation : Rez-de-chaussée/1er étage - Escalier menant au R+1 Ouvrage : 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols Partie d'ouvrage : Colle de carrelage Description : Colle blanche de carrelage sur tablette escalier menant au R+1</p>
	<p>Photo n° PA008 Localisation : Rez-de-chaussée/1er étage - Escalier menant au R+1 Ouvrage : 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols Partie d'ouvrage : Joint de carrelage Description : Joint de couleur blanc de carrelage sur tablette d'escalier menant au R+1</p>
	<p>Photo n° PA009 Localisation : 1er étage - Ancienne Cuisine Ouvrage : 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés Partie d'ouvrage : Enduit à base de plâtre projeté Description : Crépi intérieur beige sur soubassement murs</p>
	<p>Photo n° PA010 Localisation : 1er étage - Ancienne Cuisine ; 1er étage - Reserve n°1 ; 1er étage - Reserve n°2 Ouvrage : 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés Partie d'ouvrage : Enduit à base de plâtre projeté Description : Plâtre mural peint de couleur blanche</p>

	<p>Photo n° PA011 Localisation : 1er étage - Ancienne Cuisine ; 1er étage - Reserve n°1 ; 1er étage - Reserve n°2 Ouvrage : 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich Partie d'ouvrage : Mastic Description : Mastic de fenêtre peint de couleur bleu/gris</p>
	<p>Photo n° PA012 Localisation : 1er étage - Ancienne Cuisine Ouvrage : 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols Partie d'ouvrage : Colle non bitumineuse Description : Collée type néoprène de couleur jaune sous linoléum</p>
	<p>Photo n° PA013 Localisation : 1er étage - Ancienne Cuisine Ouvrage : 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés Partie d'ouvrage : Colles Description : Colle grise de faïence mural de couleur marron clair + faïence évier</p>
	<p>Photo n° PA013 Localisation : 1er étage - Ancienne Cuisine Ouvrage : 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés Partie d'ouvrage : Colles Description : Colle grise de faïence mural de couleur marron clair + faïence évier</p>
	<p>Photo n° PA014 Localisation : 1er étage - Ancienne Cuisine Ouvrage : 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés Partie d'ouvrage : Colles Description : Colle blanche de faïence sur table</p>

	<p>Photo n° PA015 Localisation : 1er étage - Reserve n°2 Ouvrage : 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés Partie d'ouvrage : Peinture Description : Peinture décorative de type gouttelette peint en blanc</p>
	<p>Photo n° PA016 Localisation : 1er étage - Salle d'eau Ouvrage : 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés Partie d'ouvrage : Peinture Description : Peinture mural de couleur orange</p>
	<p>Photo n° PA017 Localisation : 1er étage - Salle d'eau Ouvrage : 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés Partie d'ouvrage : Enduit à base de plâtre projeté Description : Enduit plâtre mural pur</p>
	<p>Photo n° PA018 Localisation : 1er étage - Salle d'eau Ouvrage : 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés Partie d'ouvrage : Colles Description : Colle blanche de faïence mural + faïence soubassement évier</p>
	<p>Photo n° PA019 Localisation : Toiture - Toiture vu de l'extérieur Ouvrage : 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds Partie d'ouvrage : Revêtement bitumineux Description : Ecran de sous toiture de type revêtement bitumineux</p>

	<p>Photo n° PA020 Localisation : Rez-de-chaussée - Salle Machine Ouvrage : 2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures Partie d'ouvrage : Revêtement bitumineux Description : Revêtement bitumineux de type PAXALU entreposé sur une fenêtre</p>
-----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

7.2 - Annexe - Rapports d'essais

Identification des prélèvements :

Identifiant et prélèvement	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description	Photo
P001	Rez-de-chaussée - Salle Machine	2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich	Mastic	Mastic blanc de vitre sur vitrage porte entrée centrale Analyse à réaliser : Toutes les couches mélangées	
P002	Extérieur - Murs de façades	2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades lourdes y compris poteaux	Enduit extérieur (projeté, lissé ou taloché)	Enduit extérieur sur mur de façades Analyse à réaliser : Toutes les couches mélangées	
P003	Rez-de-chaussée - Salle Machine	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	Enduit à base de plâtre projeté	Enduit plâtre mural de couleur blanc Analyse à réaliser : Toutes les couches mélangées	
P004	Rez-de-chaussée - Générateur n°1	2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich	Mastic	Mastic de fenêtre peint de couleur blanc/gris (ensemble des fenêtres de la salle machine+ Générateur n°1 et n°2, Dégrilleur n°1 et n°2) Analyse à réaliser : Toutes les couches mélangées	
P005	Rez-de-chaussée - Bureau	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	Enduit à base de plâtre projeté	Enduit plâtreux mural peint en blanc Analyse à réaliser : Toutes les couches mélangées	
P006	Rez-de-chaussée - Générateur n°2	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Peinture décorative (paillonnées, gouttelettes, ...)	Peinture + plâtre peint de couleur beige sur murs en béton Analyse à réaliser : Toutes les couches mélangées	

P007	Rez-de-chaussée/1er étage - Escalier menant au R+1	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	Colle de carrelage	Colle blanche de carrelage sur tablette escalier menant au R+1 Analyse à réaliser : Toutes les couches mélangées	
P008	Rez-de-chaussée/1er étage - Escalier menant au R+1	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	Joint de carrelage	Joint de couleur blanc de carrelage sur tablette d'escalier menant au R+1 Analyse à réaliser : Toutes les couches mélangées	
P009	1er étage - Ancienne Cuisine	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	Enduit à base de plâtre projeté	Crépi intérieur beige sur soubassement murs Analyse à réaliser : Toutes les couches mélangées	
P010	1er étage - Ancienne Cuisine	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	Enduit à base de plâtre projeté	Plâtre mural peint de couleur blanche Analyse à réaliser : Toutes les couches mélangées	
P011	1er étage - Ancienne Cuisine ; 1er étage - Reserve n°1 ; 1er étage - Reserve n°2	2 - Parois verticales extérieures et Façades - Façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich	Mastic	Mastic de fenêtre peint de couleur bleu/gris Analyse à réaliser : Toutes les couches mélangées	
P012	1er étage - Ancienne Cuisine	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	Colle non bitumineuse	Collée type néoprène de couleur jaune sous linoléum Analyse à réaliser : Toutes les couches mélangées	
P013	1er étage - Ancienne Cuisine	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	Colles	Colle grise de faïence mural de couleur marron clair + faïence évier Analyse à réaliser : Toutes les couches mélangées	
P014	1er étage - Ancienne Cuisine	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	Colles	Colle blanche de faïence sur table Analyse à réaliser : Toutes les couches mélangées	
P015	1er étage - Reserve n°2	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	Peinture	Peinture décorative de type gouttelette peint en blanc Analyse à réaliser : Toutes les couches mélangées	

P016	1er étage - Salle d'eau	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	Peinture	Peinture murale de couleur orange Analyse à réaliser : Toutes les couches mélangées	
P017	1er étage - Salle d'eau	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	Enduit à base de plâtre projeté	Enduit plâtre mural pur Analyse à réaliser : Toutes les couches mélangées	
P018	1er étage - Salle d'eau	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	Colles	Colle blanche de faïence mural + faïence soubassement évier Analyse à réaliser : Toutes les couches mélangées	
P019	Toiture - Toiture vu de l'extérieur	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds	Revêtement bitumineux	Ecran de sous toiture de type revêtement bitumineux Analyse à réaliser : Toutes les couches mélangées	
P020	Rez-de- chaussée - Salle Machine	2 - Parois verticales extérieures et Façades - Menuiseries extérieures	Revêtement bitumineux	Revêtement bitumineux de type PAXALU entreposé sur une fenêtre Commentaires prélèvement : Revêtement bitumineux de type PAXALU Analyse à réaliser : Toutes les couches mélangées	

Copie des rapports d'essais :

SUD IMMO DIAG
Monsieur Laurent CHASSIN
37 Che de Fournolis
31170 TOURNEFEUILLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-18-KC-069111-01
Dossier N° : 18K021807
Référence Dossier : Dossier: 5752-SAS-CPH

Version du : 26/06/2018 10:54
Date de réception : 20/06/2018

Page 1/2
Date d'analyse : 22/06/2018

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
001 (1)	P001 - 2 - Parois verticales exterieures et Facades - Facades legeres, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich - Mastic - Mastic blanc de vitre sur vitrage porte entree central - Rez-de-chaussee - Salle Machine	Matériau semi-dur de type mastic (beige)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) réalisée selon les parties pertinentes de la norme **NFX 43-050**

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : Le laboratoire a validé sa limite de détection. Il garantit de donner un résultat positif pour les fibres recherchées si leur teneur dans l'échantillon est supérieure ou égale à 0.1% en masse.

Observation(s) échantillon(s)

(1) La totalité de l'échantillon a été utilisée pour rendre le résultat. Une contre-analyse sera impossible.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures ,CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-18-KC-069111-01
Dossier N° : 18K021807
Référence Dossier : Dossier: 5752-SAS-CPH

Version du : 26/06/2018 10:54
Date de réception : 20/06/2018

Page 2/2
Date d'analyse : 22/06/2018



Cindy Lacroix
Technicien de Laboratoire

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s).
Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



SUD IMMO DIAG
Monsieur Laurent CHASSIN
37 Che de Fournolis
31170 TOURNEFEUILLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-18-KC-069112-01
Dossier N° : 18K021807
Référence Dossier : Dossier: 5752-SAS-CPH

Version du : 26/06/2018 10:54
Date de réception : 20/06/2018

Page 1/1
Date d'analyse : 22/06/2018

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
002	P002 - 2 - Parois verticales exterieures et Facades - Facades lourdes y compris poteaux - Enduit exterieur (projete, lisse ou taloche) - Enduit exterieur sur mur de facades - Exterieur - Murs de facades	Matériau semi-dur de type enduit (gris) (cémenteux)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) réalisée selon les parties pertinentes de la norme **NFX 43-050**

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : Le laboratoire a validé sa limite de détection. Il garantit de donner un résultat positif pour les fibres recherchées si leur teneur dans l'échantillon est supérieure ou égale à 0.1% en masse.



Cindy Lacroix
Technicien de Laboratoire

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures ,CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



SUD IMMO DIAG
Monsieur Laurent CHASSIN
37 Che de Fournolis
31170 TOURNEFEUILLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-18-KC-069113-01
Dossier N° : 18K021807
Référence Dossier : Dossier: 5752-SAS-CPH

Version du : 26/06/2018 10:54
Date de réception : 20/06/2018

Page 1/1
Date d'analyse : 22/06/2018

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
003	P003 - 3 - Parois verticales interieures - Murs et cloisons maconnes - Enduit a base de platre projete - Enduit platre mural de couleur blanc - Rez-de-chaussee - Salle Machine	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) réalisée selon les parties pertinentes de la norme **NFX 43-050**

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : Le laboratoire a validé sa limite de détection. Il garantit de donner un résultat positif pour les fibres recherchées si leur teneur dans l'échantillon est supérieure ou égale à 0.1% en masse.



Cindy Lacroix
Technicien de Laboratoire

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures ,CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



SUD IMMO DIAG
Monsieur Laurent CHASSIN
37 Che de Fournolis
31170 TOURNEFEUILLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-18-KC-069114-01
Dossier N° : 18K021807
Référence Dossier : Dossier: 5752-SAS-CPH

Version du : 26/06/2018 10:54
Date de réception : 20/06/2018

Page 1/2
Date d'analyse : 22/06/2018

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
004	P004 - 2 - Parois verticales exterieures et Facades - Facades legeres, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich - Mastic - Mastic de fenetre peint de couleur blanc/gris (ensemble des fenetre de la salle machine+ Generateur no1 et no2 , Degrillieur no1 et no2) - Rez-de-chaussee - Generateur no1	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type mastic (beige)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) réalisée selon les parties pertinentes de la norme **NFX 43-050**

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : Le laboratoire a validé sa limite de détection. Il garantit de donner un résultat positif pour les fibres recherchées si leur teneur dans l'échantillon est supérieure ou égale à 0.1% en masse.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures ,CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-18-KC-069114-01
Dossier N° : 18K021807
Référence Dossier : Dossier: 5752-SAS-CPH

Version du : 26/06/2018 10:54
Date de réception : 20/06/2018

Page 2/2
Date d'analyse : 22/06/2018



Cindy Lacroix
Technicien de Laboratoire

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s).
Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



SUD IMMO DIAG
Monsieur Laurent CHASSIN
37 Che de Fournolis
31170 TOURNEFEUILLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-18-KC-069115-01
Dossier N° : 18K021807
Référence Dossier : Dossier: 5752-SAS-CPH

Version du : 26/06/2018 10:54
Date de réception : 20/06/2018

Page 1/1
Date d'analyse : 22/06/2018

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
005	P005 - 3 - Parois verticales interieures - Murs et cloisons maconnes - Enduit a base de platre projete - Enduit platreux mural peint en blanc - Rez-de-chaussee - Bureau	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau dur (rouge)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) réalisée selon les parties pertinentes de la norme **NFX 43-050**

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : Le laboratoire a validé sa limite de détection. Il garantit de donner un résultat positif pour les fibres recherchées si leur teneur dans l'échantillon est supérieure ou égale à 0.1% en masse.



Cindy Lacroix
Technicien de Laboratoire

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures ,CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



SUD IMMO DIAG
Monsieur Laurent CHASSIN
37 Che de Fournolis
31170 TOURNEFEUILLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-18-KC-069116-01
Dossier N° : 18K021807
Référence Dossier : Dossier: 5752-SAS-CPH

Version du : 26/06/2018 10:54
Date de réception : 20/06/2018

Page 1/1
Date d'analyse : 22/06/2018

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
006	P006 - 3 - Parois verticales interieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - Peinture decorative (pailletees, gouttelettes,) - Peinture + platre peint de couleur beige sur murs en beton - Rez-de-chaussee - Generateur no2	Matériau de type peinture (jaune) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) réalisée selon les parties pertinentes de la norme **NFX 43-050**

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : Le laboratoire a validé sa limite de détection. Il garantit de donner un résultat positif pour les fibres recherchées si leur teneur dans l'échantillon est supérieure ou égale à 0.1% en masse.



Cindy Lacroix
Technicien de Laboratoire

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures ,CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



SUD IMMO DIAG
Monsieur Laurent CHASSIN
37 Che de Fournolis
31170 TOURNEFEUILLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-18-KC-069117-01
Dossier N° : 18K021807
Référence Dossier : Dossier: 5752-SAS-CPH

Version du : 26/06/2018 10:54
Date de réception : 20/06/2018

Page 1/1
Date d'analyse : 22/06/2018

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
007	P007 - 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Colle de carrelage - Colle blanche de carrelage sur tablette escalier menant au R+1 - Rez-de-chaussee/1er etage - Escalier menant au R+1	Matériau dur de type ciment-colle (beige) ; matériau semi-dur (beige) (blanc)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) réalisée selon les parties pertinentes de la norme **NFX 43-050**

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : Le laboratoire a validé sa limite de détection. Il garantit de donner un résultat positif pour les fibres recherchées si leur teneur dans l'échantillon est supérieure ou égale à 0.1% en masse.



Cindy Lacroix
Technicien de Laboratoire

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures ,CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



SUD IMMO DIAG
Monsieur Laurent CHASSIN
37 Che de Fournolis
31170 TOURNEFEUILLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-18-KC-069118-01
Dossier N° : 18K021807
Référence Dossier : Dossier: 5752-SAS-CPH

Version du : 26/06/2018 10:54
Date de réception : 20/06/2018

Page 1/1
Date d'analyse : 22/06/2018

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
008	P008 - 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Joint de carrelage - Joint de couleur blanc de carrelage sur tablette d'escalier menant au R+1 - Rez-de-chaussee/1er etage - Escalier menant au R+1	Matériau semi-dur de type joint (blanc)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) réalisée selon les parties pertinentes de la norme **NFX 43-050**

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : Le laboratoire a validé sa limite de détection. Il garantit de donner un résultat positif pour les fibres recherchées si leur teneur dans l'échantillon est supérieure ou égale à 0.1% en masse.



Cindy Lacroix
Technicien de Laboratoire

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures ,CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



SUD IMMO DIAG
Monsieur Laurent CHASSIN
37 Che de Fournolis
31170 TOURNEFEUILLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-18-KC-069119-01
Dossier N° : 18K021807
Référence Dossier : Dossier: 5752-SAS-CPH

Version du : 26/06/2018 10:54
Date de réception : 20/06/2018

Page 1/1
Date d'analyse : 22/06/2018

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
009	P009 - 3 - Parois verticales interieures - Murs et cloisons maconnes - Enduit a base de platre projete - Crepi interieur beige sur soubassement murs - 1er etage - Ancienne Cuisine	Matériau semi-dur de type enduit (jaune)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) réalisée selon les parties pertinentes de la norme **NFX 43-050**

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : Le laboratoire a validé sa limite de détection. Il garantit de donner un résultat positif pour les fibres recherchées si leur teneur dans l'échantillon est supérieure ou égale à 0.1% en masse.



Cindy Lacroix
Technicien de Laboratoire

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures ,CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



SUD IMMO DIAG
Monsieur Laurent CHASSIN
37 Che de Fournolis
31170 TOURNEFEUILLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-18-KC-069120-01
Dossier N° : 18K021807
Référence Dossier : Dossier: 5752-SAS-CPH

Version du : 26/06/2018 10:55
Date de réception : 20/06/2018

Page 1/1
Date d'analyse : 22/06/2018

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
010	P010 - 3 - Parois verticales interieures - Murs et cloisons maconnes - Enduit a base de platre projete - Platre mural peint de couleur blanche - 1er etage - Ancienne Cuisine	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (beige)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) réalisée selon les parties pertinentes de la norme **NFX 43-050**

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : Le laboratoire a validé sa limite de détection. Il garantit de donner un résultat positif pour les fibres recherchées si leur teneur dans l'échantillon est supérieure ou égale à 0.1% en masse.



Cindy Lacroix
Technicien de Laboratoire

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



SUD IMMO DIAG
Monsieur Laurent CHASSIN
37 Che de Fournolis
31170 TOURNEFEUILLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-18-KC-069121-01
Dossier N° : 18K021807
Référence Dossier : Dossier: 5752-SAS-CPH

Version du : 26/06/2018 10:55
Date de réception : 20/06/2018

Page 1/1
Date d'analyse : 22/06/2018

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
011	P011 - 2 - Parois verticales exterieures et Facades - Facades legeres, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich - Mastic - Mastic de fenetre peint de couleur bleu/gris - 1er etage - Ancienne Cuisine; 1er etage - Reserve no1; 1er etage - Reserve no2	Matériau de type peinture (gris) ; matériau semi-dur de type mastic (beige)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) réalisée selon les parties pertinentes de la norme **NFX 43-050**

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : Le laboratoire a validé sa limite de détection. Il garantit de donner un résultat positif pour les fibres recherchées si leur teneur dans l'échantillon est supérieure ou égale à 0.1% en masse.


Cindy Lacroix
Technicien de Laboratoire

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



SUD IMMO DIAG
Monsieur Laurent CHASSIN
37 Che de Fournolis
31170 TOURNEFEUILLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-18-KC-069122-01
Dossier N° : 18K021807
Référence Dossier : Dossier: 5752-SAS-CPH

Version du : 26/06/2018 10:55
Date de réception : 20/06/2018

Page 1/1
Date d'analyse : 22/06/2018

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
012	P012 - 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Colle non bitumineuse - Colledé type neoprene de couleur jaune sous linoleum - 1er étage - Ancienne Cuisine	Matériau souple de type revêtement de sol (gris) ; matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) en traces	MET	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) réalisée selon les parties pertinentes de la norme **NFX 43-050**

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : Le laboratoire a validé sa limite de détection. Il garantit de donner un résultat positif pour les fibres recherchées si leur teneur dans l'échantillon est supérieure ou égale à 0.1% en masse.



Cindy Lacroix
Technicien de Laboratoire

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s).
Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures ,CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

SUD IMMO DIAG
Monsieur Laurent CHASSIN
37 Che de Fournolis
31170 TOURNEFEUILLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-18-KC-069123-01
Dossier N° : 18K021807
Référence Dossier : Dossier: 5752-SAS-CPH

Version du : 26/06/2018 10:55
Date de réception : 20/06/2018

Page 1/1
Date d'analyse : 22/06/2018

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
013	P013 - 3 - Parois verticales interieures - Murs et cloisons maconnes - Colles - Colle grise de faience mural de couleur marron claire + faience evier - 1er etage - Ancienne Cuisine	Matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau de type peinture (jaune) + (marron) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) réalisée selon les parties pertinentes de la norme **NFX 43-050**

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : Le laboratoire a validé sa limite de détection. Il garantit de donner un résultat positif pour les fibres recherchées si leur teneur dans l'échantillon est supérieure ou égale à 0.1% en masse.



Cindy Lacroix
Technicien de Laboratoire

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



SUD IMMO DIAG
Monsieur Laurent CHASSIN
37 Che de Fournolis
31170 TOURNEFEUILLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-18-KC-069124-01
Dossier N° : 18K021807
Référence Dossier : Dossier: 5752-SAS-CPH

Version du : 26/06/2018 10:55
Date de réception : 20/06/2018

Page 1/1
Date d'analyse : 22/06/2018

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
014	P014 - 3 - Parois verticales interieures - Murs et cloisons maconnes - Colles - Colle blanche de faïence sur table - 1er etage - Ancienne Cuisine	Matériau dur de type carrelage, faïence (rose) (rouge) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) réalisée selon les parties pertinentes de la norme **NFX 43-050**

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : Le laboratoire a validé sa limite de détection. Il garantit de donner un résultat positif pour les fibres recherchées si leur teneur dans l'échantillon est supérieure ou égale à 0.1% en masse.



Cindy Lacroix
Technicien de Laboratoire

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures ,CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



SUD IMMO DIAG
Monsieur Laurent CHASSIN
37 Che de Fournolis
31170 TOURNEFEUILLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-18-KC-069125-01
Dossier N° : 18K021807
Référence Dossier : Dossier: 5752-SAS-CPH

Version du : 26/06/2018 10:55
Date de réception : 20/06/2018

Page 1/1
Date d'analyse : 22/06/2018

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
015	P015 - 3 - Parois verticales interieures - Murs et cloisons maconnes - Peinture - Peinture decorative de type gouttelette peint en blanc - 1er etage - Reserve no2	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (beige)	MET	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) réalisée selon les parties pertinentes de la norme **NFX 43-050**

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : Le laboratoire a validé sa limite de détection. Il garantit de donner un résultat positif pour les fibres recherchées si leur teneur dans l'échantillon est supérieure ou égale à 0.1% en masse.



Cindy Lacroix
Technicien de Laboratoire

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s).
Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures ,CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

SUD IMMO DIAG
Monsieur Laurent CHASSIN
37 Che de Fournolis
31170 TOURNEFEUILLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-18-KC-069126-01
Dossier N° : 18K021807
Référence Dossier : Dossier: 5752-SAS-CPH

Version du : 26/06/2018 10:55
Date de réception : 20/06/2018

Page 1/1
Date d'analyse : 22/06/2018

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
016	P016 - 3 - Parois verticales interieures - Murs et cloisons maconnes - Peinture - Peinture mural de couleur orange - 1er etage - Salle d'eau	Matériau de type peinture (orange) + (bleu) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) en traces	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) réalisée selon les parties pertinentes de la norme **NFX 43-050**

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : Le laboratoire a validé sa limite de détection. Il garantit de donner un résultat positif pour les fibres recherchées si leur teneur dans l'échantillon est supérieure ou égale à 0.1% en masse.



Cindy Lacroix
Technicien de Laboratoire

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



SUD IMMO DIAG
Monsieur Laurent CHASSIN
37 Che de Fournolis
31170 TOURNEFEUILLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-18-KC-069127-01
Dossier N° : 18K021807
Référence Dossier : Dossier: 5752-SAS-CPH

Version du : 26/06/2018 10:55
Date de réception : 20/06/2018

Page 1/1
Date d'analyse : 22/06/2018

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
017	P017 - 3 - Parois verticales interieures - Murs et cloisons maconnes - Enduit a base de platre projete - Enduit platre mural pur - 1er etage - Salle d'eau	Matériau semi-dur de type enduit (beige) (blanc) (plâtreux)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) réalisée selon les parties pertinentes de la norme **NFX 43-050**

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : Le laboratoire a validé sa limite de détection. Il garantit de donner un résultat positif pour les fibres recherchées si leur teneur dans l'échantillon est supérieure ou égale à 0.1% en masse.



Cindy Lacroix
Technicien de Laboratoire

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures ,CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



SUD IMMO DIAG
Monsieur Laurent CHASSIN
37 Che de Fournolis
31170 TOURNEFEUILLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-18-KC-069128-01
Dossier N° : 18K021807
Référence Dossier : Dossier: 5752-SAS-CPH

Version du : 26/06/2018 10:55
Date de réception : 20/06/2018

Page 1/1
Date d'analyse : 22/06/2018

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
018 (1)	P018 - 3 - Parois verticales interieures - Murs et cloisons maconnes - Colles - Colle blanche de faience mural + faience soubassement evier - 1er etage - Salle d'eau	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (beige) en traces ; matériau de type peinture (orange) en traces	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) réalisée selon les parties pertinentes de la norme **NFX 43-050**

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : Le laboratoire a validé sa limite de détection. Il garantit de donner un résultat positif pour les fibres recherchées si leur teneur dans l'échantillon est supérieure ou égale à 0.1% en masse.

Observation(s) échantillon(s)

- (1) La teneur en fibres d'amiante détectée est proche de la limite de détection. Plusieurs prises d'essais ont été réalisées et ont permis de confirmer ce résultat.



Cindy Lacroix
Technicien de Laboratoire

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



SUD IMMO DIAG
Monsieur Laurent CHASSIN
37 Che de Fournolis
31170 TOURNEFEUILLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-18-KC-069129-01
Dossier N° : 18K021807
Référence Dossier : Dossier: 5752-SAS-CPH

Version du : 26/06/2018 10:55
Date de réception : 20/06/2018

Page 1/1
Date d'analyse : 22/06/2018

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
019	P019 - 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Revêtement bitumineux - Ecran de sous toiture de type revêtement bitumineux - Toiture - Toiture vu de l'exterieur	Matériau souple bitumineux (noir) (rouge)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) réalisée selon les parties pertinentes de la norme **NFX 43-050**

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : Le laboratoire a validé sa limite de détection. Il garantit de donner un résultat positif pour les fibres recherchées si leur teneur dans l'échantillon est supérieure ou égale à 0.1% en masse.



Cindy Lacroix
Technicien de Laboratoire

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures ,CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



SUD IMMO DIAG
Monsieur Laurent CHASSIN
37 Che de Fournolis
31170 TOURNEFEUILLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-18-KC-069130-01
Dossier N° : 18K021807
Référence Dossier : Dossier: 5752-SAS-CPH

Version du : 26/06/2018 10:55
Date de réception : 20/06/2018

Page 1/1
Date d'analyse : 22/06/2018

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
020	P020 - 2 - Parois verticales exterieures et Facades - Menuiseries exterieures - Revêtement bitumineux - Revêtement bitumineux de type PAXALU entrepose sur une fenetre - Rez-de-chaussee - Salle Machine	Matériau de type aluminium ; matériau souple bitumineux (noir)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) réalisée selon les parties pertinentes de la norme **NFX 43-050**

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : Le laboratoire a validé sa limite de détection. Il garantit de donner un résultat positif pour les fibres recherchées si leur teneur dans l'échantillon est supérieure ou égale à 0.1% en masse.



Cindy Lacroix
Technicien de Laboratoire

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures ,CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



7.3 - Annexe – Recommandations générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante. Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.

Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- Perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- Remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- Travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr. De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.

Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.

Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- De la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- Du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- De la mairie ;
- Ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.

Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.



Certificat de compétences Diagnosticueur Immobilier

N° CPDI3919 Version 003

Je soussigné, **Philippe TROYAUX**, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

Monsieur CHASSIN Laurent

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention** Date d'effet : 20/06/2017 - Date d'expiration : 19/06/2022
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention* Date d'effet : 20/06/2017 - Date d'expiration : 19/06/2022
DPE tout type de bâtiments	Diagnostic de performance énergétique avec mention : DPE tout type de bâtiment Date d'effet : 30/04/2013 - Date d'expiration : 29/04/2018
DPE individuel	Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel Date d'effet : 30/04/2013 - Date d'expiration : 29/04/2018
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique Date d'effet : 10/10/2013 - Date d'expiration : 09/10/2018
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 10/10/2013 - Date d'expiration : 09/10/2018
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 10/10/2013 - Date d'expiration : 09/10/2018
Termite	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine Date d'effet : 10/10/2013 - Date d'expiration : 09/10/2018

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 11/07/2017.

* Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans les bâtiments autres que ceux relevant de la mention.

** Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans des immeubles de grande hauteur, dans des établissements recevant du public répondant aux catégories 1 à 4, dans des immeubles de travail hébergeant plus de 300 personnes ou dans des bâtiments industriels. Missions de repérage des matériaux et produits de la liste C1 et travaux relatifs à l'issue des travaux de retrait ou de confinement.

Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'infiltration par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'inspection de panne en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.

I.Cert
Institut de Certification

Certification de personnes
Diagnosticueur
Portée disponible sur www.icert.fr

Parc EDONIA - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 Saint-Grégoire

cofra
ACCREDITATION
NF 4-09-22
PORTÉE
CERTIFICATION
DES PERSONNES
WWW.COFRAC.FR

CPE DI FR 11 rev13

Aucun autre document n'a été fourni ou n'est disponible